Derrière les perspectives opulentes du projet Simandou, la réalité oubliée des femmes impactées

2 septembre 2026 à 11h 39 - ALPHA OUMAR BALDÉ

La Guinée s'est engagée dans un vaste projet minier, perçu comme un levier majeur de la transformation économique du pays. Présenté comme l'un des plus grands gisements de minerai de fer au monde, le projet est une pierre angulaire de la stratégie économique de la Guinée pour l'horizon 2040. Cependant, derrière les promesses de croissance nationale, une réalité plus sombre émerge pour les communautés locales, et plus particulièrement pour les femmes vivant dans les zones traversées par les infrastructures minières et ferroviaires. Selon une analyse documentaire et une enquête de terrain menée par *Action Mines Guinée*, ce projet Simandou ne se traduit pas uniquement par des opportunités, mais aussi par une menace directe sur l'autonomie, les moyens de subsistance et le respect fondamental des droits des femmes. Cette enquête dévoile ainsi des difficultés auxquelles ces femmes sont confrontées tout au long du corridor : perte des terres agricoles, exclusion des activités liées au projet, consultations et insuffisance des compensations et accès limité aux mécanismes de plainte, ainsi que le non-respect de leurs droits.

En milieu rural, les femmes jouent un rôle central dans l'agriculture de subsistance, en cultivant des terres pour nourrir leurs familles et couvrir les besoins supplémentaires. Avant l'arrivée du projet Simandou, elles avaient un contrôle plus ou moins direct sur la gestion de leurs terres et de leurs récoltes. Cependant, l'implantation du projet Simandou, bouleverse cet équilibre fragile et les prive de leurs sources de subsistance, tout en les excluant souvent des compensations financières et des prises de décision.

L'impact sur les femmes est particulièrement prononcé, car elles sont non seulement privées de leurs terres agricoles, mais sont également confrontées à un accès limité aux informations concernant les projets miniers et à une exclusion systématique dans les processus décisionnels. Cela les rend vulnérables et les empêche de revendiquer leurs droits. En outre, les traditions patriarcales qui régissent certaines communautés locales limitent encore davantage l'accès des femmes aux compensations et à l'accès à la terre. Elles se retrouvent ainsi dans une situation d'injustice sociale, où leurs contributions et besoins ne sont ni reconnus ni pris en compte, exacerbant les inégalités de genre déjà présentes au sein des communautés. Selon les témoignages recueillis auprès de femmes de Forécariah, Mamou et Kérouané, leurs préoccupations sont souvent minimisées ou ignorées par les autorités et les entreprises impliquées

© 2026 Idimijan | Tous les droits réservés

dans la mise en œuvre du projet.

En ce qui concerne l'implication et la participation des femmes dans les instances du projet Simandou, leur absence est motivée du fait qu'elles manquent de ressources, de temps et le manque de soutien. Djenaba Mansaré impactée par le chemin de fer à Mamou déplore la faible représentativité des femmes dans les instances mise en place pour traiter la question de la compensation dans sa localité.

Les témoignages de Djenaba Mansaré et Aïssata Savané illustrent l'impact négatif des projets miniers sur leurs vies. Djenaba a perdu ses terres agricoles au profit du projet ferroviaire, malgré la compensation. La perte de ses revenus et la dégradation environnementale ont eu un impact majeur sur sa famille. De même, Aïssata a été mal informée de l'impact du projet sur ses terres agricoles, et bien que l'entreprise ait promis une indemnisation, elle n'a reçu qu'une fraction de la somme promise. Ces témoignages soulignent la gestion défaillante des projets miniers et l'exclusion des femmes dans le processus décisionnel.

À Nionsomoridou dans la préfecture de Beyla, une rizière des femmes a été découverte par les enquêteurs, envahie de boue et d'eau polluée issue des travaux du projet minier.

En Guinée, les droits fonciers des femmes sont souvent restreints par des coutumes patriarcales qui ne reconnaissent pas leur statut de propriétaires légitimes. En conséquence, elles sont souvent exclues des processus de compensation lorsqu'elles perdent l'accès à leurs terres en raison de projets miniers, comme c'est le cas avec Simandou. L'impact est particulièrement grave pour celles qui dépendent de l'agriculture de subsistance pour nourrir leurs familles et générer des revenus. L'occupation de terres agricoles par les activités du projet Simandou, sans compensation adéquate, prive les femmes de leur principal moyen de subsistance, en les laissant dans une précarité accrue.

Le lien de la publication ici : https://www.actionminesguinee.org/6018-2/

Malick Diakité

© 2026 Idimijan | Tous les droits réservés